

## DÉCISION DU MAIRE

<b>Décision N°60-2024</b>	<b>MOYENS GENERAUX MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Marché n° 2024-35 : Mission de coordinateur SPS relative au projet de travaux situés Route de la Dourie</b></li> </ul>
-------------------------------	---

### Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;  
 VU le Code général des collectivités territoriales ;  
 VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;  
 VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;  
 Vu la consultation lancée le 3 avril 2024 ;  
 VU le rapport d'analyse des offres établi par les services ;  
 CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

### Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché public n° 2024-35 de mission de coordinateur SPS relative au projet de travaux situés route de la Dourie, aux conditions suivantes :

Attributaires	Montant HT du marché
QUALICONSULT SECURITE LA FLEURIAYE – ESPACES PERFORMANCE BP 708 44481 CARQUEFOU	2 520.00 € HT

Article 2. **CHARGE** le service « Finances-Marchés », les « Services Techniques », Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le comptable public assignataire de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 6 mai 2024

Par délégation du Conseil Municipal,

**Xavier Bonnet**  
Maire

Décision transmise à la Préfecture

le **14 MAI 2024**

et affichée le **21 MAI 2024**

